

***RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ***  
***AU 31 MARS 2017***

***GROUPE GRAINES VOLTZ***  
***23 Rue Denis Papin***  
***68000 COLMAR***

*Colmar, le 30 juin 2017*

# SOMMAIRE

I. Comptes consolidés du Groupe Graines Voltz au 31.03.2017 .....	4
1 – Etats de Synthèse.....	4
1.1- Compte de résultat au 31 Mars 2017 .....	4
1.2- Résultat global au 31 Mars 2017 .....	5
1.3- Etat de situation financière consolidée au 31 Mars 2017 .....	5
1.4- Tableau de variation des capitaux propres au 31 Mars 2017 .....	7
1.5- Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 Mars 2017 .....	8
2 – Méthodes et principes comptables en normes IFRS .....	9
2.1 Contexte général et déclaration de conformité .....	9
2.2 Date d'arrêté des comptes .....	9
2.3 Bases d'évaluations.....	9
2.4 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation .....	9
2.5 Conversion des comptes des entités étrangères.....	10
2.6 Recours à des estimations .....	10
2.7 Principes et méthodes comptables .....	11
2.8 Périmètre de consolidation .....	12
2.9 Goodwill - Regroupement d'entreprises (IFRS 3) .....	15
2.10 Secteurs opérationnels (IFRS 8) .....	16
3 – Evènements de l'exercice.....	18
4 – Les postes du résultat global et de l'état de situation financière.....	18
Note 1 - Le chiffre d'affaires .....	18
Note 2 – Les frais de personnel .....	19
Note 3 - Les impôts et taxes .....	22
Note 4 - Les dotations aux dépréciations .....	22
Note 5 – Autres produits et charges d'exploitation .....	24
Note 6 – Autres produits et charges opérationnels .....	24
Note 7 – Le coût de l'endettement.....	25
Note 8 – Les autres produits et charges financiers par catégorie comptable d'actifs et passifs financiers.....	25
Note 9 – Les impôts sur les résultats .....	25
Note 10 – Le résultat pour une action.....	29
Note 11 – Le goodwill .....	30
Note 12 – Les autres immobilisations incorporelles.....	32
Note 13 – Les immobilisations corporelles.....	34
Note 14 – Participations, mises en équivalence et autres actifs financiers .....	36
Note 15 – Les stocks .....	39
Note 16 – Les clients et autres débiteurs .....	40
Note 17 – La trésorerie et équivalent de trésorerie.....	41
Note 18 – Les dettes financières courantes et non-courantes.....	42
Note 19 – Les provisions courantes et non-courantes .....	43
Note 20 – Les fournisseurs et les autres passifs courants.....	45



Note 21 – Le tableau de flux de trésorerie .....	45
Note 22 – Le capital social .....	46
Note 23 – Risques .....	47
Note 24 – Les engagements hors bilan.....	48
Note 25 – Les transactions avec les parties liées.....	49
Note 26 – Les événements post-clôture.....	49
II. Rapport semestriel d’activité consolidé ( du 01.10.2016 au 31.03.2017).....	50
1. Comptes condensés consolidés du semestre écoulé : .....	50
2. Faits majeurs et significatifs :.....	50
3. Evènements importants survenus au cours du semestre et leur incidence sur les comptes : .....	50
4. Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir : .....	50
5. Evènements postérieurs à la clôture. ....	51
6. Transactions avec les parties liées.....	51
III. Rapport des commissaires aux comptes sur l’examen limité des comptes consolidés. ....	52



# I. Comptes consolidés du Groupe Graines Voltz au 31.03.2017

## 1 – Etats de Synthèse.

### 1.1- Compte de résultat au 31 Mars 2017

En EUR	Note	31/03/2017	31/03/2016
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1</b>	<b>46 073 775</b>	<b>49 284 399</b>
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		-22 836 961	-25 433 825
Charges de personnel	2	-8 574 587	-8 687 500
Charges externes		-5 680 895	-6 025 752
Impôts et taxes	3	-694 169	-635 996
Dotations aux amortissements		-1 917 412	-966 097
Dotations aux provisions	4	-2 162 426	-3 459 970
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		829 321	908 718
Autres produits et charges d'exploitation	5	-320 008	-234 922
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>4 716 638</b>	<b>4 749 055</b>
Autres produits et charges opérationnels	6	22 056	-496 629
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>4 738 694</b>	<b>4 252 426</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7		
Coût de l'endettement financier brut	7	-220 864	-279 173
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>-220 864</b>	<b>-279 173</b>
Autres produits et charges financiers	8	-5 240	109 446
Charge d'impôt	9	-2 069 390	-2 415 652
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	14	-191 167	-94 509
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>		<b>2 252 033</b>	<b>1 572 538</b>
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
<b>Résultat net</b>		<b>2 252 033</b>	<b>1 572 538</b>
<b>Part du groupe</b>		<b>2 133 036</b>	<b>2 084 902</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>118 998</b>	<b>-512 364</b>
Résultat net de base par action	10	1,68	1,64
Résultat net dilué par action	10	1,56	1,52



## 1.2- Résultat global au 31 Mars 2017

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/03/2017	31/03/2016
<b>Résultat net</b>	<b>2 252 034</b>	<b>1 572 538</b>
Ecart de conversion	28 024	(33 526)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	(81 809)	(86 193)
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en Capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Impôts	8 234	5 686
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(45 551)</b>	<b>(114 033)</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>2 206 483</b>	<b>1 458 505</b>

## 1.3- Etat de situation financière consolidée au 31 Mars 2017

### Actif

Actif en EUR		31/03/2017	30/09/2016	31/03/2016
Goodwill	11	6 155 943	7 413 943	7 654 943
Autres Immobilisations Incorporelles	12	995 151	750 852	1 163 015
Immobilisations Corporelles	13	5 535 182	5 499 446	5 904 368
Immeubles de placement				
Participations entreprises associés	14	266 621	469 653	901 611
Actifs financiers disponibles à la vente				
Autres actifs financiers	14	559 624	610 653	1 629 230
Autres actifs non courants				
Actifs d'impôts non-courants	9	1 584 903	1 689 592	1 782 062
<b>Actifs non courants</b>		<b>15 097 424</b>	<b>16 434 139</b>	<b>19 035 229</b>
Stocks et en-cours	15	14 339 483	11 055 774	13 717 647
Clients et comptes rattachés	16	45 671 944	22 230 832	48 214 910
Autres actifs courants	16	2 682 811	3 890 251	2 196 491
Actifs d'impôts courants	9	1 032 110	3 728 054	1 368 940
Actifs financiers à la juste valeur - contrepartie résultat				
Trésorerie et équivalent de trésorerie	17	5 139 272	4 875 670	4 133 187
Actifs non courants destinés à être cédés	23			4 667 031
<b>Actifs courants</b>		<b>68 865 628</b>	<b>45 780 581</b>	<b>74 298 206</b>
<b>Total Actif</b>		<b>83 963 052</b>	<b>62 214 720</b>	<b>93 333 435</b>

### Passif



Passif		31/03/2017	30/09/2016	31/03/2016
Capital émis	22	1 370 000	1 370 000	1 370 000
Réserves		32 222 337	29 311 463	29 659 305
Titres en auto-contrôle		-2 296 211	-2 296 211	-2 296 211
Résultat de l'exercice		2 133 036	2 819 107	2 084 902
Intérêts minoritaires		-3 944	-133 299	-431 329
<b>Capitaux propres</b>		<b>33 425 218</b>	<b>31 071 060</b>	<b>30 386 667</b>
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	18	6 363 742	7 592 356	9 087 411
Passifs d'impôts non-courants	9	2 054 440	1 977 412	1 897 893
Provisions à long terme	19	763 053	723 495	761 733
Autres passifs non courants				
<b>Passifs non courants</b>		<b>9 181 235</b>	<b>10 293 263</b>	<b>11 747 037</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	20	9 798 380	3 878 552	11 649 878
Emprunts à court terme	18	19 772 206	6 779 886	25 471 602
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	18	4 362 425	5 172 435	4 549 948
Passifs d'impôts courant	20	185 259	122 703	88 149
Provisions à court terme	19	2 188 305	930 612	446 568
Autres passifs courants	20	5 050 024	3 966 208	5 973 536
Passifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés	23			3 020 050
<b>Passifs courants</b>		<b>41 356 599</b>	<b>20 850 396</b>	<b>51 199 731</b>
<b>Total Passif</b>		<b>83 963 052</b>	<b>62 214 720</b>	<b>93 333 435</b>



## 1.4- Tableau de variation des capitaux propres au 31 Mars 2017

### Composition des capitaux propres en milliers d'euros

En K - EUR	Capital	Réserves et résultats retraité (1)	Gains et pertes en C.Propres	Situation nette retraité (1)	Situation nette Groupe retraité(1)	Situation nette Minoritaires
<b>Capitaux propres 30/09/2015</b>	<b>1 370</b>	<b>27 435</b>	<b>-88</b>	<b>28 717</b>	<b>28 639</b>	<b>77</b>
Correction des à nouveaux						
Changement de méthode IFRIC 21		2		2	2	
Variation de capital		73	-17	56	56	
Affectation en réserves		-1	1			
Paiement fondés sur des actions						
Opérations sur titres auto-détenus		-189		-189	-189	
Distributions de dividendes						
Résultat net N-1		2 607		2 607	2 819	-212
Réévaluation des immobilisations						
Instruments financiers						
Variation des écarts de conversion		-2	-21	-23	-16	-7
Ecart sur les régimes à prestations définies			-95	-95	-95	
Autres gains & pertes en capitaux propres						
Variation de périmètre		25	-25	0	-10	10
Autres variations		-3		-3	-1	-1
<b>Capitaux propres 30/09/2016</b>	<b>1 370</b>	<b>29 947</b>	<b>-246</b>	<b>31 071</b>	<b>31 204</b>	<b>-133</b>
Correction des à nouveaux						
Changement de méthode IFRIC 21						
Variation de capital						
Affectation en réserves						
Paiements fondés sur des actions						
Opérations sur titres auto-détenus						
Distributions de dividendes						
Résultat net N		2 252		2 252	2 133	119
Réévaluation des immobilisations						
Instruments financiers						
Variation des écarts de conversion		-8	28	20	10	10
Ecart sur les régimes à prestations définies			82	82	82	
Autres gains & pertes en capitaux propres						
Variation de périmètre						
Autres variations						
<b>Capitaux propres 31/03/2017</b>	<b>1 370</b>	<b>32 191</b>	<b>-136</b>	<b>33 425</b>	<b>33 429</b>	<b>-4</b>



## 1.5- Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 Mars 2017

Tableau de flux en milliers d'euros

En K - EUR	31/03/17	30/09/16
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>2 252</b>	<b>2 607</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 732	3 467
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		-522
Charges et produits calculés liés aux stock options et assimilés		
Autres produits et charges calculés		
Plus et moins values de cession	-16	678
Quotepart de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	191	-23
Dividendes (titres non consolidés)		
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>5 159</b>	<b>6 207</b>
Coût de l'endettement financier net	193	446
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	2 069	1 931
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>7 421</b>	<b>8 584</b>
Impôts versé	644	-2 815
Variation du B.F.R. lié à l'activité	-18 215	-4 229
Autres flux générés par l'activité		
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>-10 150</b>	<b>1 540</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-914	-1 066
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	35	382
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	1	2 261
Incidence des variations de périmètre		-380
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)	12	
Variation des prêts et avances consentis	535	-143
Subventions d'investissement reçues	6	
Autres flux liés aux opérations d'investissement		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-325</b>	<b>1 054</b>
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital :		
<i>Versées par les actionnaires de la société mère</i>		
<i>Versées par les minoritaires des sociétés intégrées</i>		
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :		
<i>Dividendes versés aux actionnaires de la société mère</i>		
<i>Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées</i>		
Rachats et reventes d'actions propres		-117
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		
Remboursements d'emprunts	-2 158	-3 037
Intérêts financiers nets versés	-193	-446
Autres flux liés aux opérations de financement	82	-109
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-2 269</b>	<b>-3 709</b>
Incidence des variations des cours des devises	15	2
<b>Variations de la trésorerie nette</b>	<b>-12 729</b>	<b>-1 113</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>-1 904</b>	<b>-791</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>-14 633</b>	<b>-1 904</b>

Cf. Note 21



## 2 – Méthodes et principes comptables en normes IFRS

La société Graines Voltz est une entreprise qui est domiciliée en France. Le siège social est situé au 1 rue Edouard Branly 68000 Colmar. Les états financiers consolidés du Groupe pour la période de 6 mois prenant fin au 31 mars 2017 comprennent la société Graines Voltz et ses filiales, les sociétés Ball Ducrettet, Iberia Seeds, Topsem, Saulais, Graines Voltz Turquie, Phytosem, Les Gazons de France et Semences Marocaines Professionnelles (l'ensemble désigné comme « le groupe » et chacune individuellement comme « les entités du groupe »).

L'activité du groupe consiste principalement en :

- la distribution à une clientèle de professionnels, horticulteurs, maraîchers et collectivités :
  - De semences, plants et bulbes de fleurs,
  - De semences et plants de légumes.
- la production de graines et de jeunes plants horticoles à une clientèle de professionnels.

### 2.1 Contexte général et déclaration de conformité

Ces états financiers présentent les comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRS IC) de l'IASB, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 mars 2017.

### 2.2 Date d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés au 31 mars 2017 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 juin 2017.

### 2.3 Bases d'évaluations

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont le cas échéant mentionnées dans les notes suivantes.

### 2.4 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en Euros qui est la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les données financières présentées en Euros sont arrondies au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

## 2.5 Conversion des comptes des entités étrangères

La société Topsem présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, le Dinar algérien (DZD).

La société Graines Voltz Turquie présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, la Nouvelle Livre turque (TRY).

La société Semences Marocaines Professionnelles présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, le Dirham Marocain (MAD).

Selon la norme IAS 21, leurs états doivent être convertis dans la monnaie de présentation, l'€uro.

Selon la norme IAS 29, le Dinar algérien, la Nouvelle Livre turque et le Dirham Marocain ne sont pas des monnaies d'une économie hyper inflationniste.

Les états financiers de ces quatre sociétés sont convertis en €uros selon la procédure suivante :

- actifs et passifs convertis au cours de clôture à la date des états financiers,
- produits et charges convertis au cours de change moyen pour la période.

## 2.6 Recours à des estimations

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations sont explicitées dans les notes suivantes :

Estimation	Nature de l'estimation
Note 2 : Les avantages au personnel	Taux de turn-over, taux d'espérance de vie, taux de progression des salaires, taux d'actualisation.
Notes 4 et 14 : Les provisions sur stocks	Hypothèses retenues : en fonction du risque de non germination et en fonction des perspectives de vente.
Notes 4 et 15 : Les provisions sur créances clients	Hypothèses retenues : en fonction de l'antériorité des créances et de la probabilité de recouvrement.
Note 9 : Les impôts sur le résultat	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs et les modalités d'application de la législation fiscale.
Note 11 : Le goodwill	Hypothèse retenue pour la méthode des multiples d'entrée : le résultat net corrigé des éléments non récurrents.
Notes 11 et 12: Les autres immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles	Détermination de la durée d'utilité des actifs.
Note 19 : Les provisions courantes et non-courantes	Provisions pour litiges : hypothèses sous-jacentes à l'appréciation et à la valorisation des risques.

Les informations relatives aux jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont incluses dans les notes 4, 14 et 15.

## 2.7 Principes et méthodes comptables

### **Nouvelle normes, amendements et interprétations appliqués sur l'exercice :**

Néant

### **Textes adoptés par l'Union européenne dont l'application est obligatoire et pour lesquels le Groupe n'a pas décidé une application par anticipation :**

Les textes adoptés par l'Union européenne et dont l'application n'est pas obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 et pour lesquels le Groupe n'a pas décidé une application par anticipation sont les suivants :

- la norme IFRS9 « Instruments financiers ».
- la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients ».

### **Textes adoptés par l'Union européenne mais d'application non encore obligatoire en 2017 :**

#### IFRS 9 – Instruments financiers

La norme « IFRS 9 -« Instruments Financiers » publiée par l'IASB en juillet 2014, et adoptée par l'UE en date du 29 novembre 2016, remplacera à compter du 1er janvier 2018 la norme « IAS 39 - Instruments financiers ». Cette nouvelle norme définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers et de comptabilité de couverture.

L'impact potentiel de cette norme est en cours d'évaluation par le Groupe.

#### IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Le 22 septembre 2016, l'Union Européenne a adopté la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients », d'application obligatoire à partir du 1er janvier 2018. Les amendements associés, sous réserve de leur adoption par l'Union Européenne, seront applicables à la même date que la norme IFRS 15. Le Groupe n'a pas opté pour une application par anticipation de ces textes.

L'impact potentiel de cette norme est en cours d'évaluation par le Groupe.

### **Autres textes publiés par l'IASB mais non approuvés par l'Union Européenne**

Les textes suivants, concernant des règles et méthodes comptables appliquées spécifiquement par le Groupe, n'ont pas encore fait l'objet d'une approbation par l'Union européenne :

- la norme IFRS 16 « Contrats de location » ;
- la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » ;
- la norme IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée ».
- les amendements à IFRS 15 « Clarifications d'IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » ;
- les amendements à IFRS 10 et à IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » ;
- les amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 « Entités d'investissement : Application de l'exception à la consolidation » ;
- les amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes » ;
- les amendements à IAS 7 dans le cadre du projet « Initiative concernant les informations à fournir » ;
- les amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions ».

L'impact potentiel de ces autres textes est en cours d'évaluation par le Groupe.

## 2.8 Périmètre de consolidation

Les règles suivantes sont appliquées :

- Une filiale est une entité contrôlée par la société. Les filiales contrôlées sont consolidées par intégration globale.

Selon IFRS 10, le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où le contrôle cesse.

- Pour les intérêts détenus dans des sociétés contrôlées conjointement, la méthode de comptabilisation dépend de la nature du partenariat (IFRS 11).

La norme IFRS 11 remplace la norme IAS 31 « Participations dans des co-entreprises », et l'interprétation SIC 13 « Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs ». Cette norme définit la manière dont doit être traité un partenariat au travers duquel au moins deux parties exercent un contrôle conjoint.

En application de cette norme, seuls deux types de partenariat existent : les co-entreprises et les activités conjointes, la classification des partenariats s'effectuant sur la base des droits et obligations de chacune des parties dans le partenariat, en prenant notamment en compte la structure, la forme juridique des accords, les droits conférés à chacune des parties par les accords, ainsi que les faits et circonstances le cas échéant.

Une co-entreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits directs sur l'actif de celle-ci.

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties ont des droits directs sur les actifs, et des obligations au titre des passifs de l'entité.

En application de la norme IFRS 11, les partenariats qualifiés de co-entreprises doivent être comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Chacun des co-participants à une activité conjointe doit comptabiliser les actifs et passifs relatifs à ses intérêts dans l'activité conjointe.

Les principaux partenariats, sous contrôle conjoint, existant au sein du Groupe Graines Voltz, constituent des co-entreprises au sens de la norme IFRS 11 et doivent être comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence en application d'IFRS 11.

Les entités concernées par l'application de cette norme sont :

- Les Gazons de France, co-entreprise du Groupe Graines Voltz, détenue à 50 % par la société Graines Voltz et à 50 % par la société RAGT Semences,
- La société Phytosem, co-entreprise du Groupe Graines Voltz, détenue à 39.09 % par la société Graines Voltz, à 35 % par la société Alpes Azur Environnement et à 25.91% par un groupe d'actionnaires.

■ Élimination des transactions réciproques :

Les soldes bilanciaux, produits et charges résultant des transactions intragroupes avec les filiales sont éliminés, notamment :

- les transactions et comptes réciproques,
- les dotations et reprises de dépréciations sur titres consolidés,
- les marges internes sur stocks,
- les dividendes versés entre les sociétés consolidées.

Les gains découlant des transactions avec une entité mise en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

■ Evolution du périmètre de consolidation

Au 31 mars 2017, Graines Voltz a consolidé 6 filiales selon IFRS 10 et 2 sociétés selon la méthode de mise en équivalence.

	31/03/2017	31/03/2016
Par intégration globale	6	7
Par intégration proportionnelle	0	0
Par mise en équivalence	2	4
Total	8	11

■ Entrées dans le périmètre de consolidation :

Aucune société n'a été acquise depuis le 1er octobre 2016.

■ Sorties du périmètre de consolidation :

Aucune société n'a été cédée depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2016.

■ **Changement d'estimation comptable :**

Le Groupe Graines Voltz a appliqué au niveau de l'activité de distribution au 31 mars 2017 une nouvelle méthode d'estimation de la provision pour dépréciation des stocks qui couvre le risque de non commercialisation.

La provision pour dépréciation est déterminée par lot et non par article.

Les lots achetés depuis plus de 12 mois et n'ayant pas de mouvement de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés à 100 %.

Les lots achetés depuis plus de 12 mois et ayant des mouvements de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés de la façon suivante :

Si le rapport quantités en stock / ventes des 24 derniers mois est :

- est inférieur à 101 : le lot n'est pas déprécié ;
- est compris entre 101 et 150 : le lot est déprécié à 30 % ;
- est compris entre 151 et 200 : le lot est déprécié à 60 % ;
- est supérieur à 201 : le lot est déprécié à 90%.

Les lots achetés depuis moins de 12 mois ne sont pas provisionnés.

Le changement de méthode d'estimation de la dépréciation des stocks n'a pas d'incidence significative sur les comptes arrêtés au 31 mars 2017.

■ **Périmètre de consolidation 2017**

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation	Statut par rapport 30/09/16
Ball Ducrettet	France	2 Place des Arts 74200 THONON LES BAINS	411 304 173	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Iberia Seeds	Espagne	Avenida Juan Carlos 1,43 30700 Torre Pacheco Murcia ESPAGNE	B30860654	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Topsem	Algérie	Cité Bridja BP n°1 Staoueli Alger ALGERIE		68 %	68 %	Intégration globale	Pas de changement
Saulais	France	Route de Beaufort 49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU	389 771 031	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Graines Voltz Turquie	Turquie	Yesil Bahce Mah. 1474 Sok.n° 7 Haci Ali Kemanoglu Apt. D 2-3 07010 Muratpasa-Antalya TURQUIE		100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Les Gazons de France	France	20 rue des Bordes Pouilly Le Fort 77240 VERT-SAINT-DENIS	784 900 235	50 %	50 %	Mise en équivalence	Pas de changement
Phytosem	France	ZI Plaine de Lachaud 05000 CHATEAUVIEUX	337 856 827	39.09 %	39.09 %	Mise en équivalence	Pas de changement
Semences Marocaines Professionnelles	Maroc	118 Riad Salam Agadir MAROC		100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement

Les sociétés Graines Voltz, Ball Ducrettet, Iberia Seeds, Topsem, Saulais, Graines Voltz Turquie et Semences Marocaines Professionnelles ont clôturé une période de 6 mois prenant fin le 31 mars 2017.

La société Les Gazons de France a clôturé une période de 6 mois prenant fin le 31 décembre 2016.

La société Phytosem a clôturé une période de 9 mois prenant fin le 31 mars 2017.

## 2.9 Goodwill - Regroupement d'entreprises (IFRS 3)

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition en date d'acquisition, qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe.

Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition selon la somme algébrique suivante :

+	la juste valeur de la contrepartie transférée
+	le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise
+	si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise
-	le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués généralement à la juste valeur

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter pour une évaluation à la juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle (méthode du goodwill complet correspondant à la part du Groupe et celle des participations ne donnant pas le contrôle) ou au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition (méthode du goodwill partiel correspondant uniquement à la part du Groupe).

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Toute contrepartie éventuelle à payer est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie éventuelle qui a été classée en capitaux propres n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres. Par contre, pour une contrepartie éventuelle classée en dettes, les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

De plus, l'évaluation de la juste valeur de la contrepartie transférée et des actifs et des passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises peut être modifiée pendant un délai de douze mois suivant la date d'acquisition (si les modifications reflètent des conditions existant à la date d'acquisition).

Les goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation.

Les modifications du pourcentage de détention des titres de participation du Groupe dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle de celle-ci sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

## 2.10 Secteurs opérationnels (IFRS 8)

### ■ Information sectorielle :

Un secteur opérationnel est une composante du groupe qui :

- exerce des activités à partir desquelles elle est susceptible de percevoir des produits et de supporter des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes du Groupe ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement revus par le principal décideur du groupe, qui les utilise pour prendre les décisions d'allocation de ressources aux secteurs et pour apprécier leur performance ;
- pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Le principal décideur opérationnel du Groupe correspond à un comité de pilotage. Ce comité est présidé par le Président Directeur Général de la société Graines Voltz et composé par le Directeur Adjoint et les responsables de groupes de services.

Le Groupe présente deux secteurs opérationnels, qui correspondent aux secteurs revus par le principal décideur opérationnel, correspondant à deux activités différentes :

- distribution de semences, plants et bulbes,
- production de graines et de jeunes plants horticoles.

Les 9 entités juridiques du groupe au 31 mars 2017 sont des unités génératrices de trésoreries distinctes.

Pour chaque secteur, la direction examine le reporting interne au minimum sur une base semestrielle.

Les résultats sectoriels qui sont remontés à la direction correspondent aux résultats après impôt et comprennent les éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent être alloués sur une base raisonnable.

Les investissements sectoriels sont la somme des coûts engagés durant l'année pour acheter des actifs corporels et des actifs incorporels autres que le goodwill.

L'information sectorielle se décompose de la manière suivante :

En milliers d'euros	DISTRIBUTION		PRODUCTION		GROUPE GRAINES VOLTZ	
	31/03/17	31/03/16	31/03/17	31/03/16	31/03/17	31/03/16
Produits externes	57 266	58 531	2 906	5 512	60 172	64 043
Produits inter secteurs	11 268	11 590	2 830	3 141	14 098	14 731
Produits financiers	1 667	3 161	0	5	1 668	3 166
Charges financières	3 536	1 633	13	40	3 549	1 673
Amortissements des immobilisations	497	523	185	270	682	793
Résultat avant impôt du secteur présenté	5 352	4 004	-26	522	5 326	4 526
Autres éléments sans effet trésorerie :						
-Pertes de valeur sur les Immobilisations		0		0		0
-Reprises de pertes de valeur sur les immobilisations corporelles		0		0		0
-Actifs sectoriels	96 750	103 783	5 457	10 009	102 207	113 792
-Investissements	594	342	94	268	688	610
-Passifs sectoriels	58 354	66 935	3 738	7 297	62 092	74 232



En milliers d'euros	GROUPE GRAINES VOLTZ	
	31/03/17	31/03/16
<b>Produits</b>		
Total des produits de secteur à présenter	60 172	64 043
Autres produits	-24	-28
Elimination des produits inter secteurs	-14 074	-14 731
<b>Produits consolidés</b>	<b>46 074</b>	<b>49 284</b>
<b>Résultats</b>		
Total des résultats des secteurs à présenter	5 326	4 526
Autres résultats	988	696
Elimination des résultats inter secteurs	-339	-473
Montants non affectées :		
-Gains sur les distributions en nature aux actionnaires	0	0
-Autres charges du siège	0	0
<b>Résultat consolidé des activités poursuivies avant impôt</b>	<b>5 975</b>	<b>4 749</b>
<b>Actifs</b>		
Total des actifs sectoriels à présenter	102 207	113 792
Autres actifs	2 934	-20 459
Elimination des actifs inter secteurs	-22 210	
<b>Total des actifs consolidés</b>	<b>82 931</b>	<b>93 333</b>
<b>Passifs</b>		
Total des passifs sectoriels à présenter	62 003	74 232
Autres passifs	973	-11 285
Elimination des passifs inter secteurs	-13 559	
<b>Total des passifs consolidés</b>	<b>49 506</b>	<b>62 947</b>

Les autres éléments significatifs en 2017 :

En milliers d'euros	31/03/17			31/03/16		
	Total des secteurs	Ajust.de conso.	Total consolidé des secteurs à présenter	Total des secteurs	Ajust. de conso.	Total consolidé des secteurs à présenter
Produits financiers	1 668	-913	755	3 166	-2 913	253
Charges financières	3 548	-2567	981	1 673	-1 250	423
Investissements	688	-6	682	610	0	610
Amortissements	682	-23	659	793	-14	779
Pertes de valeur sur les immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Reprise de pertes de valeur sur les immobilisations corporelles et incorporelles	0	0	0	0	0	0

## ■ Information géographique :

Au niveau des sociétés intégrées selon la méthode de l'intégration globale, 3 entités, Graines Voltz SA, Ball Ducrettet SAS et Saulais SAS sont localisées en France. Les quatre-autres entités sont situées hors de France :

- Iberia Seeds : Espagne,
- Topsem : Algérie,
- Graines Voltz Turquie : Turquie,
- Semences Marocaines Professionnelles : Maroc.

Il y a donc des actifs non courants situés hors de France. Ceux-ci représentent :

En milliers d'euros	31/03/17	31/03/16
Immobilisations incorporelles	11	3
Immobilisations corporelles	197	281
Actifs financiers	0	0
<b>Total</b>	<b>208</b>	<b>284</b>

Pour les besoins de la présentation de l'information par secteur géographique, les produits sectoriels sont déterminés sur la base de la localisation géographique des clients.

En milliers d'euros	31/03/17	31/03/16
France	37 886	38 925
Europe et Moyen Orient	3 724	6 346
Afrique	4 381	3 832
Autres	83	181
<b>Total</b>	<b>46 074</b>	<b>49 284</b>

## 3 – Evènements de l'exercice.

Néant

## 4 – Les postes du résultat global et de l'état de situation financière.

### Note 1 - Le chiffre d'affaires

**Les règles appliquées pour la comptabilisation et l'évaluation du chiffre d'affaires :**

Les produits provenant de la vente de biens dans le cadre des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités.

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il existe une indication objective, prenant en général la forme d'un contrat de vente qui est exécuté, que les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que les coûts encourus ou à encourir associés et le retour possible des marchandises peuvent être évalués de manière fiable, que le groupe n'est plus impliqué dans la gestion des biens et que le montant des produits peut être évalué de manière fiable.

S'il est probable que des remises seront octroyées et que leur montant peut être évalué de manière fiable, la remise est comptabilisée en moins des produits lorsque la vente est comptabilisée.

#### La répartition par nature du chiffre d'affaires :

En milliers d'euros	Variation en %	31/03/17	31/03/16
Ventes de produits	-6.68%	45 489	48 747
Ventes de services	+8.94 %	585	537
<b>Total</b>	<b>-6.51 %</b>	<b>46 074</b>	<b>49 284</b>

#### Note 2 – Les frais de personnel

Les frais de personnel présentent les caractéristiques suivantes :

##### Évolution des frais de personnel :

En milliers d'Euros	31/03/17	31/03/16
Rémunérations brutes	5 957	6 261
Charges sociales	2 231	2 354
Avantages au personnel : indemnité départ en retraite	121	57
En déduction des frais de personnel lié à l'activité de recherche et développement donnant lieu au CIR	0	0
Participation des salariés	266	15
<b>Total</b>	<b>8 575</b>	<b>8 687</b>

#### Les stock-options – paiements fondés sur des actions :

Conformément à l'application de la norme IFRS 2, le Groupe a comptabilisé au 30 septembre 2014 une charge de personnel en contrepartie des capitaux propres. Cette charge de personnel a été évaluée à la juste valeur des options.

Au 31 mars 2017, il existe, dans la société Graines Voltz SA, deux plans d'attribution d'options d'achats d'actions au profit des salariés de la société.

- Un premier plan de 33 111 actions a été attribué le 12 juillet 2013. Les options pourront être exercées en une ou plusieurs fois à compter du 13 juillet 2016. Les bénéficiaires pourront lever les options à tout moment de l'année entre le 13 juillet 2016 et le 12 juillet 2018. Les actions sont attribuées au prix de 20,07€ chacune. Graines Voltz SA détient au 31 mars 2017 30 791 actions au titre de ce premier plan.



- Un deuxième le 20 décembre 2013 et portant sur 63 897 actions. Les options pourront être exercées en une ou plusieurs fois à compter du 20 décembre 2016. Les bénéficiaires pourront lever les options à tout moment de l'année entre le 20 décembre 2016 et le 19 décembre 2018. Les actions sont attribuées au prix de 20,07€ chacune. Graines Voltz SA détient au 31 mars 2017, 62 560 actions au titre de ce second plan.

De plus, la société Graines Voltz SA avait acquis 11 915 actions pour 189 591.50 € en février 2016. Ces actions ont été acquises en vue d'être attribuées à un plan déterminé.

Par conséquent, Graines Voltz SA détient 105 266 actions à la date du 31 mars 2017, soit 93 351 actions affectées à un plan déterminé et 11 915 actions destinées à être affectées à un plan déterminé.

Conformément à la norme IAS 32, ces actions auto-détenues ont été déduites des capitaux propres de la société pour 2 296 k€.

### **Le crédit impôt pour la compétitivité des entreprises (CICE) :**

La comptabilisation du CICE selon les normes IFRS a été réalisée en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel.

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : comptabilisation en moins des charges de personnel de la somme de 146 k€.

### **Les avantages au personnel :**

En accord avec les lois, le groupe Graines Voltz participe à divers régimes de retraites et d'indemnités de départ constitutifs d'avantages postérieurs à l'emploi.

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge lorsque le service correspondant est rendu.

Les régimes à prestations définies, correspondant aux indemnités de départ à la retraite, sont comptabilisés au bilan en provision pour risques et charges. Ces engagements sont évalués selon une méthode actuarielle, assise sur la totalité du personnel classé par catégories socio-professionnelles et par ancienneté. La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées.

Selon la méthode des unités de crédit projetées, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'engagement, celui-ci étant ensuite actualisé.

Pour l'ensemble des sociétés : les indemnités de départ en retraite sont déterminées selon les dispositions des conventions collectives dont dépendent les salariés au sein des sociétés.

La base de salaire retenue pour le calcul est le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation).

La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis évaluées en tenant compte des augmentations de salaire (dégressives avec l'âge) jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et d'espérance de vie.

Il a été retenu une table de turn over « moyen » et systématiquement décroissant en fonction de l'âge.

Les réévaluations du passif au titre des indemnités de départ à la retraite, qui correspondent aux écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global.

Le Groupe détermine la charge d'intérêts sur le passif en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des indemnités de départ à la retraite, au passif, tel que déterminé au début de l'exercice. Ce passif est ajusté le cas échéant de toute variation résultant du règlement de prestations au cours de la période.

Les charges d'intérêt et les autres charges au titre des régimes à prestations définies sont comptabilisées en résultat net.

**Principales hypothèses utilisées :**

Il a été retenu une table de turn over « moyen » et systématiquement décroissant en fonction de l'âge. Il a été retenu un âge de départ à la retraite de 67 ans au 31 mars 2017.

La revalorisation des salaires peut être linéaire ou variable. Elle est ainsi représentée sous forme de tables qui expriment un taux d'évolution de la rémunération par âge. La table retenue est celle de la décroissance moyenne.

Le taux de charges sociales patronales retenu est de 39%.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux IBOXX Corporates AA à la date de clôture, soit 0.8 % au 31 mars 2017.

Les réévaluations du passif au titre des indemnités de départ à la retraite, qui correspondent aux écarts actuariels sont comptabilisés en « autres éléments du résultat global », conformément à la norme IAS 19, ces écarts actuariels s'élèvent au 31 mars 2017 à 81 809 €.

Les provisions pour avantages au personnel se décomposent comme suit :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31/03/17</b>	<b>31/03/16</b>
Provision pour indemnités de départ en retraite	763	761
Provision pour indemnités de départ en retraite classé en passif concernant des actifs non courants destinés à la vente	0	20
<b>Total</b>	<b>763</b>	<b>781</b>

<b>En milliers d'euros</b>	<b>Provision pour indemnités de départ en retraite</b>
<b>Au 30/09/16</b>	<b>723</b>
Charges de personnel	121
Autres éléments du résultat global	-81
Variation de périmètre	
<b>Au 31/03/17</b>	<b>763</b>

## Les provisions pour risques de personnel :

Effectif annuel moyen :

	31/03/17	30/09/16
Cadres	103	128
Non cadres	161	138
<b>Total</b>	<b>264</b>	<b>266</b>

## Note 3 - Les impôts et taxes

La Contribution Economique Territoriale (CET) a deux composantes : la Contribution Foncière Territoriale (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Ces deux contributions sont classées en charges opérationnelles correspondant au classement le plus approprié.

Selon l'article 213 du CGI, les sociétés passibles de l'impôt sur les sociétés sont assujetties à une contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés égale à 3% des distributions mises en paiement à compter du 17 août 2012. Cette contribution est classée en impôt sur le résultat.

Le crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est classé en diminution des charges de personnel.

## Note 4 - Les dotations aux dépréciations

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts sont généralement calculés selon la méthode du prix moyen pondéré ; ils intègrent les frais de transport liés à l'achat, les frais de manutention et les escomptes obtenus.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées. Les principaux risques qu'elles couvrent sont :

- ceux révélés par les tests de germination auxquels procède la société de manière régulière. En effet, une graine qui n'est plus aux normes du taux de germination acceptable (variable en fonction des espèces) n'est plus commercialisable. S'il y a un risque de non germination, les semences conservées, et donc inventoriées, sont provisionnées à 100%,
- l'inadéquation des produits compte tenu des changements de consommation et de l'abandon de certains marchés géographiques. Les lots achetés depuis plus de 12 mois et n'ayant pas de mouvement de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés à 100 %. Les lots achetés depuis moins de 12 mois ne sont pas provisionnés. Les lots achetés depuis plus de 12 mois et ayant des mouvements de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés de la façon suivante :

Si le rapport quantités en stock / ventes des 24 derniers mois est :

- est inférieur à 101 : le lot n'est pas déprécié ;
- est compris entre 101 et 150 : le lot est déprécié à 30 % ;
- est compris entre 151 et 200 : le lot est déprécié à 60 % ;
- est supérieur à 201 : le lot est déprécié à 90%.

Une provision pour dépréciation des stocks a été comptabilisée pour tenir compte de ces risques. La reprise nette aux provisions constituée au 31 mars 2017 s'élève à 169 k€.

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale.

Les créances clients ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

La dotation nette aux provisions constituée au titre du semestre arrêté au 31 mars 2017 s'élève à 1 071 k€.

## Les dotations aux provisions :

Le groupe est soumis dans le cadre normal de son activité à des risques divers. Les différents litiges font l'objet d'une appréciation individuelle, et les provisions en découlant sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables de dédommagement à la date du 31 mars 2017.

Les prétentions de tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elles provoqueront une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci constituent un passif éventuel.

La société Graines Voltz est mise en cause dans le cadre d'un litige concernant une société acquise à 100% et fusionnée depuis. Le litige est intégralement provisionné au 31 mars 2017 pour 1 300 k€.

### Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/17	31/03/16
Dotations nettes aux dépréciations d'actifs	-902	-3 356
Dotations nettes aux provisions pour risque	-1 260	-104
<b>Total</b>	<b>-2 162</b>	<b>-3 460</b>

## Note 5 – Autres produits et charges d'exploitation

### Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/17	31/03/16
Produits et charges d'exploitation diverses	114	19
Créances irrécouvrables	-434	-254
<b>Autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>-320</b>	<b>-235</b>

## Note 6 – Autres produits et charges opérationnels

### Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/17	31/03/16
Plus et moins value de cession	16	-500
Résultat de cession		
Autres charges exceptionnelles et produits exceptionnels	6	3
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>22</b>	<b>-497</b>



## Note 7 – Le coût de l'endettement

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/17	31/03/16
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	0	0
Charges d'intérêt	-221	-278
Charges d'intérêts sur contrats de locations financières	0	-1
<b>Coût de l'endettement</b>	<b>-221</b>	<b>-279</b>

## Note 8 – Les autres produits et charges financiers par catégorie comptable d'actifs et passifs financiers

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/17	31/03/16
Actifs non courants	484	153
Résultat de change, net	-540	-86
Prêts et créances	51	42
<b>Total</b>	<b>-5</b>	<b>109</b>

## Note 9 – Les impôts sur les résultats

Les impôts courants :

France :

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33 1/3 %.

La loi de finances rectificative pour 2012 adoptée le 29 décembre 2012 fixe de nouvelles règles de report des déficits en avant et en arrière pour les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés. L'imputation des déficits antérieurs sur le bénéfice fiscal d'un exercice n'est possible qu'à hauteur d'un plafond égal à 1 million d'euros majoré d'un montant dorénavant égal à 50% du bénéfice imposable de l'exercice excédant cette première limite.

Le report en arrière du déficit de l'exercice est désormais limité à un exercice au lieu de trois et son montant est limité à 1 M€.

La loi sur le financement de la sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1998 a institué un complément d'imposition de 3,3 % du montant de l'impôt de base dû lorsque le montant de l'impôt est supérieur à 763 000 €. Ainsi, pour ces sociétés françaises, le taux d'imposition se trouve majoré de 1,1 %.

## Etranger :

En Espagne, celui-ci s'élève à 30%. Les sociétés dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 8 000 K€ bénéficient d'un taux d'imposition réduit de 25% applicable sur la partie du bénéfice n'excédant pas 120 202 €.

En Algérie, le taux de base de l'impôt est de 25%.

En Turquie, le taux de base de l'impôt est de 20%.

Au Maroc, le taux de base de l'impôt est de 20%.

Le rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge théorique d'impôt est le suivant :

<b>PREUVE DE L'IMPOT</b>	<b>TOTAL</b>
Résultat consolidé après impôt	2 252
Résultat des sociétés mises en équivalence	-191
<b>Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées</b>	<b>2 443</b>
<b>Impôt réel</b>	<b>2 016</b>
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)	53
<b>Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>4 512</b>
<b>IMPOT THEORIQUE GROUPE</b>	<b>1 553</b>
<b>ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL</b>	<b>463</b>
<b>JUSTIFICATION DE L'ECART</b>	
Ecart sur base imposées à taux différenciés	-45
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	
<b>Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt</b>	<b>-45</b>
Ecart permanents (Résultat non imposé hors dividendes internes)	508
Ecart entre Variation bilancielle et Résultat	
Ecart temporaire	
Déficit exercice non activé	
Utilisation déficit antérieur	
Imposition plus-values antérieures	
Résultat fiscal transféré ou attribué	
Résultat imposé ultérieurement	
Dividendes reçus non imposés ou imposés partiellement	
Résultat sociétés transparente fiscalement	
Plafonnement des impôts différés actifs par rapport aux impôts différés passifs	
Résultat et corrections intégration fiscale	
<b>Justification de l'écart lié aux bases fiscales</b>	<b>508</b>
<b>JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL</b>	<b>463</b>



## Les impôts différés :

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et passifs. Les principaux éléments pris en compte à ce titre concernent :

- Les retraitements de consolidation introduisant une divergence entre la comptabilité et la fiscalité (options fiscales dérogatoires et crédits-bails).
- Les différences entre base comptable et fiscale.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- les différences temporelles liées à la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et partenariats dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date du renversement des différences temporelles et il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible ;
- les différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un goodwill.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Ceci concerne l'ensemble des actifs d'impôts différés à l'exclusion des déficits. Le groupe a pris cependant la décision de plafonner ces impôts différés actifs à hauteur des impôts différés passifs de ces filiales pour un montant de 444 K€.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Selon la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

## Évolution :

<b>En milliers d'Euros</b>	<b>31/03/17</b>	<b>31/03/16</b>
Impôts courants	1 896	1104
Impôts différés	173	1311
<i>dont différences temporaires</i>	-118	57
<i>dont activation des déficits</i>	437	424
<i>dont provision clients non déductibles fiscalement</i>	-314	-174
<i>dont plafonnement des Impôts Différés Actifs</i>	1	630
<i>dont provisions réglementées</i>	-27	-20
<i>dont évaluation des actions propres juste valeur</i>	-15	-49
<i>dont provision pour dépréciation des actifs</i>	220	-429
<i>dont élimination des produits internes</i>	-80	-127
<i>dont autres retraitements consolidés</i>	69	999
<b>Total</b>	<b>2 069</b>	<b>2415</b>

## Les créances et dettes d'impôts exigibles :

Le détail est le suivant :

<b>En milliers d'Euros</b>	<b>31/03/17</b>	<b>31/03/16</b>
Créances d'impôts exigibles	1 032	1369
Dettes d'impôts exigibles	185	88

## La variation des actifs et passifs d'impôts différés :

Elle s'analyse comme suit :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>Au 30/09/16</b>	<b>Résultat au 31/03/17</b>	<b>Autres éléments du résultat global 31/03/17</b>	<b>Au 31/03/17</b>
Impôts différés actifs	1690	(96)	(8)	1585
<i>dont différences temporaires</i>	478	(6)		472
<i>dont engagement retraite Saulais</i>	178	2		180
<i>dont élimination des résultats internes</i>	338	80		418
<i>dont provisions pour dépréciation des actifs</i>	690	(121)		569
<i>dont autres retraitements</i>	7	(51)	(8)	(52)
Impôts différés passifs	1977	77	(8)	2054
<i>dont provisions réglementées</i>	103	(27)		76
<i>dont retraitement prix titres des titres de participation</i>	297			297
<i>dont retraitement provision dépréciation actions propres</i>	134	(15)		119
<i>dont autres retraitements</i>	1444	119		1563
Impact total sur le résultat		173		

Les autres retraitements au niveau de l'impôt différé passif d'un montant de 119 k€ comprend l'impôt différé lié à la neutralisation de la provision d'une part pour dépréciation des créances des filiales incluses dans le périmètre de consolidation pour 123 k€ et d'autre part pour dépréciation des créances rattachées pour -24 k€.

## Les informations sur les déficits fiscaux et actifs d'impôts différés non constatés :

Le groupe procède à l'examen des perspectives d'activité et de résultat des sociétés Ball Ducrettet, Iberia Seeds et Graines Voltz Turquie.

Il en est ressorti au 31 mars 2017 une probabilité élevée d'utilisation des déficits fiscaux existant pour la société Ball Ducrettet. Les déficits utilisables au 31 mars 2017 ont donc fait l'objet d'un enregistrement à l'actif du bilan consolidé.

Par contre, il existe un risque de non utilisation, dans un délai raisonnable, des déficits des sociétés Graines Voltz Turquie et Iberia Seeds. Les déficits de ces sociétés n'ont donc pas fait l'objet d'une activation dans les comptes consolidés. Le montant des déficits fiscaux non activés s'élève à 58 k€.

Ces éléments s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	Au 30/09/16	Résultat au 31/03/17	Au 31/03/17
Déficits fiscaux reportables	-1328	1 270	-58
Impôts différés actifs	457	-437	20

## Note 10 – Le résultat pour une action

### Le résultat net de base par action :

Le groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté du nombre d'actions propres détenues.

Le nombre moyen d'actions ressort pour l'exercice à 1 272 345.

L'évolution de ce résultat pour une action est la suivante :

En Euros	31/03/17	31/03/16
Résultat consolidé part du groupe (en €)	2 133 036	2 084 902
Nombre d'actions	1 272 345	1 272 345
Résultat (en €) par action	1,68	1,64

### Le résultat net dilué par action :

Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté du nombre d'actions propres détenues des effets de chaque catégorie d'instruments dilutifs qui comprennent les stocks options consentis sous forme de souscription d'actions.

L'évolution de ce résultat pour une action est la suivante :

En Euros	31/03/17	31/03/16
Résultat consolidé part du groupe (en €)	2 133 036	2 084 902
Nombre d'actions	1 370 000	1 370 000
Résultat (en €) par action	1,56	1,52

### Dividendes versés par action :

En Euros	31/03/17	31/03/16
Dividende (en €) par action	0	0

L'assemblée générale des actionnaires n'a pas décidé de distribution de dividendes.

### Note 11 – Le goodwill

#### Evaluation des goodwill :

Le goodwill résultant des acquisitions des filiales est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

De plus, toujours conformément à la norme IFRS 3, l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises peut être modifiée pendant un délai de douze mois suivant la date d'acquisition.

Au 31 mars 2017, le montant des goodwill s'établit à 6 156 K€.

En milliers d'euros	31/03/17	30/09/16
Valeur brute à l'ouverture	7 655	9 547
Dépréciation à l'ouverture	241	872
Valeur nette à l'ouverture	7 414	8 675
Acquisition de l'exercice		-
Sortie de l'exercice		1 020
Dépréciation	1 258	241
Valeur nette à la clôture	6 156	7 414

## Les tests de dépréciation des goodwill :

Le Groupe considère que les goodwills sont uniquement représentatifs des éléments incorporels du fonds de commerce.

Dans le cadre des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de leur utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Le goodwill issu d'un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT ou groupes d'UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

Les UGT ont été définies au niveau des entités juridiques sauf pour Graines Voltz SA qui dispose de deux activités (distribution et production) et donc constitue deux UGT. Le goodwill est alloué à chacune des UGT.

Le groupe procède au minimum chaque année à des tests de dépréciation pour toutes les UGT auxquelles des goodwills sont affectés.

Ces tests consistent à comparer la valeur comptable nette des UGT à leur valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre valeur d'utilité et juste valeur diminuée des coûts de sortie.

Le Groupe a ainsi retenu la valeur d'utilité, évaluée suivant la méthode des multiples d'entrée à savoir que les multiples qui ont été retenus sont ceux qui ont prévalu lors de l'acquisition initiale des sociétés à savoir le résultat net et la situation nette. Le multiple ainsi défini s'applique au résultat net et à la situation nette. Ils sont appliqués à la date de clôture et dans certains cas, le résultat net retenu peut être corrigé des éléments non récurrents et déterminé sur une moyenne des résultats net corrigés enregistrés sur plusieurs exercices.

Ces tests ont été réalisés au 31 mars 2017.

Une dépréciation a été constatée suite à ces tests pour un montant de 1 258 k€ portant ainsi le montant des dépréciations à 1 499 k€. Ce montant a été comptabilisé au niveau des dotations aux amortissements et a impacté le résultat opérationnel courant.

Conformément au référentiel IFRS, le Groupe a effectué un test de sensibilité sur les tests de dépréciation des goodwills à 5% et 10% sur les paramètres retenus à savoir sur le résultat net et la situation nette. L'impact de ce test sur la dépréciation du goodwill serait de 78 k€ pour une sensibilité à 5% et de 156 k€ pour une sensibilité à 10%. Pour les autres goodwills, un impact à +/- 5% ou 10% des paramètres retenus n'aurait pas d'impact significatif sur la valorisation retenue et ne conduirait pas à constater une dépréciation du goodwill.

## Note 12 – Les autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par Graines Voltz. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Il est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Ainsi, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie sont valorisées au coût diminué des amortissements et des pertes de valeur et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie sont valorisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Le coût de ces actifs correspond :

- Au prix d'achat majoré de tout coût directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue, pour les actifs acquis séparément.
- À la juste valeur, à la date d'acquisition, pour les actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Le cas échéant, le mode d'amortissement retenu est linéaire.

### a. Fichiers de coordonnées clients acquis

Les éléments figurant au bilan correspondent à des droits contractuels qui ne sont pas limités dans le temps, à savoir des rachats de fichiers clients.

Les clients provenant de ces fichiers sont totalement confondus dans l'activité de la société, tant par leur nature que par les produits qu'ils achètent. Aussi, ces fichiers ne peuvent être amortis ou dépréciés, l'activité de la société générant des flux de trésorerie nets suffisants pour justifier leur valeur nette comptable.

### b. Obtention végétale

Les acquisitions portent sur la propriété de variétés de légumes pour les commercialiser en exclusivité. Elles sont amorties sur huit ans.

### c. Les logiciels

En fonction du domaine d'application des logiciels, la durée d'utilité est comprise entre 1 et 3 ans.

Les amortissements et dépréciations sont comptabilisés en résultat opérationnel. Les dotations aux amortissements de l'exercice s'élèvent à 1 288 k€.



## Evolution des immobilisations incorporelles

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
<b>Ecarts d'acquisition</b>	<b>7 654 943</b>					<b>7 654 943</b>
Frais d'établissement	687				-94	593
Frais de recherche et développement	12 192	3 713			633	16 538
Concessions, brevets et droits similaires	1 031 664	298				1 031 962
Fonds commercial	661 615					661 615
Autres immobilisations incorporelles	160 960	270 000			19	430 979
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
<b>Immobilisations Incorporelles brutes</b>	<b>1 867 118</b>	<b>274 011</b>			<b>558</b>	<b>2 141 687</b>

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
<b>Ecarts d'acquisition</b>	<b>241 000</b>	<b>1 258 000</b>				<b>1 499 000</b>
Frais d'établissement	603				-82	521
Frais de recherche et développement	3 178	2 159			170	5 507
Concessions, brevets et droits similaires	920 661	23 566				944 227
Fonds commercial	190 864					190 864
Autres immobilisations incorporelles	960	4 438			19	5 417
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>1 116 266</b>	<b>30 163</b>			<b>107</b>	<b>1 146 536</b>

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
<b>Ecarts d'acquisition</b>	<b>7 413 943</b>	<b>-1 258 000</b>				<b>6 155 943</b>
Frais d'établissement	84				-12	72
Frais de recherche et développement	9 014	1 554			463	11 031
Concessions, brevets et droits similaires	111 003	-23 268				87 735
Fonds commercial	470 751					470 751
Autres immobilisations incorporelles	160 000	265 562				425 562
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
<b>Valeurs nettes</b>	<b>750 852</b>	<b>243 848</b>			<b>451</b>	<b>995 151</b>

## Note 13 – Les immobilisations corporelles

### Concernant les immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont, selon la norme IAS 16, comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production diminué des amortissements et perte de valeur.

En application de la norme IAS 20, les subventions d'investissements sont enregistrées en déduction de la valeur d'acquisition des immobilisations dont elles ont servi à assurer une partie du financement.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction, le cas échéant d'une valeur résiduelle.

La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leur durée d'utilité estimée et revues annuellement :

- Terrains : non amortis
- Agencement des terrains : 5 à 8 ans
- Bâtiments : 10 à 30 ans
- Installations générales agencements et aménagements : 3 à 10 ans
- Matériel et outillage : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : 2 à 10 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

Les amortissements et dépréciations sont comptabilisés en résultat opérationnel. Les dotations aux amortissements de l'exercice s'élèvent à 658 k€.

Au cours de la période, le groupe a acquis des immobilisations corporelles pour une valeur de 682 k€ nette de subvention reçue.

Au cours de la période, le groupe a cédé des immobilisations corporelles pour un prix de cession de 35 k€.

Selon la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Le groupe n'a pas identifié d'indice de perte de valeur au 31 mars 2017.

## Evolution des immobilisations corporelles

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	453 884					453 884
Constructions	12 314 411	40 357				12 354 768
Installations techniques, matériel, outillage	4 995 191	58 774	69 666		-1 143	4 983 156
Autres immobilisations corporelles	4 899 743	563 582	395 123		5 131	5 073 333
Immobilisations en cours		19 472				19 472
Avances et acomptes						
<b>Valeurs brutes</b>	<b>22 663 229</b>	<b>682 185</b>	<b>464 789</b>		<b>3 988</b>	<b>22 884 613</b>

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	81 618	1 677	156			83 139
Constructions	9 034 461	256 583	28 644			9 262 400
Installations techniques, matériel, outillage	4 377 420	100 816	69 666		-829	4 407 741
Autres immobilisations corporelles	3 670 284	298 972	376 478		3 373	3 596 151
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>17 163 783</b>	<b>658 048</b>	<b>474 944</b>		<b>2 544</b>	<b>17 349 431</b>

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	372 266	-1 677	-156			370 445
Constructions	3 279 950	-216 226	-28 644			3 035 080
Installations techniques, matériel, outillage	617 771	-42 042			-314	575 415
Autres immobilisations corporelles	1 229 459	264 610	18 645		1 758	1 477 182
Immobilisations en cours		19 472				19 472
Avances et acomptes						
<b>Valeurs nettes</b>	<b>5 499 446</b>	<b>24 137</b>	<b>-10 155</b>		<b>1 444</b>	<b>5 535 182</b>



## Note 14 – Participations, mises en équivalence et autres actifs financiers

Les titres de participation non consolidés figurent dans la rubrique des autres actifs financiers non courants. Ils représentent la quote-part de capital détenue dans les sociétés non consolidées. Ils sont classés en actifs disponibles à la vente.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur plus les coûts de transaction directement attribuables. Puis ils sont évalués à la juste valeur (à l'exception des actifs dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable) et toute variation en résultant est comptabilisée en autres éléments du résultat global et accumulée dans la réserve de juste valeur, à l'exception du montant des pertes de valeur et, pour les instruments d'emprunts, des écarts de change.

Les autres actifs financiers non courants (créances rattachées à des participations essentiellement) sont dans la catégorie des prêts et créances. Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence :

	Quote-part d'intérêt dans le capital en %	Quote-part des capitaux propres au 31/03/2017 en k€	Dont quote-part de résultat au 31/03/2017 en k€	Quote-part des capitaux propres au 31/03/2016 en k€	Dont quote-part de résultat au 31/03/2016 en k€
Les Gazons de France	50%	-714	-228	-565	-155
Phytosem	39.09%	52	37	33	12
Bigler	50 %	Sortie du périmètre au 30/06/2016	Sortie du périmètre au 30/06/2016	86	89
Hormalys	30 %	Sortie du périmètre au 30/06/2016	Sortie du périmètre au 30/06/2016	-13	-40
<b>Total</b>		<b>-662</b>	<b>-191</b>	<b>-459</b>	<b>-94</b>

Données financières sociales des coentreprises :

	<b>Les Gazons de France</b>	<b>Phytosem</b>
Pourcentage de détention	50 %	39.09 %
Chiffre d'affaires	2 726 k€	1 202 k€
Résultat net	-457 k€	95 k€
Total des actifs	7 714 k€	1 087 k€
Total des dettes	6 972 k€	366 k€

## Autres actifs financiers

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	30 711		1 269			29 442
Actifs nets en cours de cession						
Autres titres immobilisés	12 720					12 720
Prêts	1 883		1 883			
Autres immobilisations financières	434 461	28 000				462 461
Créances rattachées à des participations	1 009 629		560 641			448 988
<b>Valeurs brutes</b>	<b>1 489 404</b>	<b>28 000</b>	<b>563 793</b>			<b>953 611</b>

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	25 740					25 740
Actifs nets en cours de cession						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Créances rattachées à des participations	853 011	69 667	554 431			368 247
<b>Provisions</b>	<b>878 751</b>	<b>69 667</b>	<b>554 431</b>			<b>393 987</b>

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	4 971		1 269			3 702
Actifs nets en cours de cession						
Autres titres immobilisés	12 720					12 720
Prêts	1 883		1 883			
Autres immobilisations financières	434 461	28 000				462 461
Créances rattachées à des participations	156 618	-69 667	6 210			80 741
<b>Valeurs nettes</b>	<b>610 653</b>	<b>-41 667</b>	<b>9 362</b>			<b>559 624</b>

Les autres titres de participation représentent une valeur nette comptable globale de 4 k€ au 31 mars 2017. Cette valeur nette comptable est représentative de la juste valeur.

## Note 15 – Les stocks

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts sont généralement calculés selon la méthode du prix moyen pondéré ; ils intègrent les frais de transport liés à l'achat, les frais de manutention et les escomptes obtenus.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées. Les principaux risques qu'elles couvrent sont ceux révélés par les tests de germination auxquels procède la société de manière régulière, ainsi que l'inadéquation des produits liée aux changements de consommation et de l'abandon de certains marchés géographiques.

### Méthode de provisionnement des stocks :

Le principe de constitution des provisions couvrant le risque de non germination est le suivant :

Les semences conservées et inventoriées présentant un risque de non germination sont provisionnées à 100%.

Le principe de constitution des provisions couvrant le risque de non commercialisation a été fixé de la manière suivante :

La provision pour dépréciation est déterminée par lot.

Les lots achetés depuis plus de 12 mois et n'ayant pas de mouvement de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés à 100 %.

Les lots achetés depuis plus de 12 mois et ayant des mouvements de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés de la façon suivante :

Si le rapport quantités en stock / ventes des 24 derniers mois est :

- est inférieur à 101 : le lot n'est pas déprécié ;
- est compris entre 101 et 150 : le lot est déprécié à 30 % ;
- est compris entre 151 et 200 : le lot est déprécié à 60 % ;
- est supérieur à 201 : le lot est déprécié à 90%.

Les lots achetés depuis moins de 12 mois ne sont pas provisionnés.

Les principes de dépréciation des stocks ont été appliqués de façon homogène dans les sociétés du groupe, telles qu'énoncés aux paragraphes précisant les principes et méthodes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés.

Une provision pour dépréciation des stocks a été comptabilisée pour tenir compte du risque de non germination et du risque de non commercialisation des stocks. La reprise nette aux provisions constituée au 31 mars 2017 est de 169 k€.

**Évolution des valeurs nettes comptables :**

<b>En milliers d'Euros</b>	<b>Matières premières</b>	<b>En cours de production</b>	<b>Marchandises</b>	<b>Total</b>
Au 30/09/15	868	190	12 599	13 657
Au 30/09/16	1 334	182	9 540	11 056
<b>Au 31/03/17</b>	<b>2 141</b>	<b>1 011</b>	<b>11 187</b>	<b>14 339</b>

A titre d'information les dépréciations de stocks se montent à 3 912 € au 31 mars 2017 contre 3 667 K€ au 30 septembre 2016 et concernent uniquement les marchandises. Ces dépréciations sont déterminées de manière individualisée, à la fin de chaque période.

**Note 16 – Les clients et autres débiteurs**

Les créances sont valorisées à leur juste valeur lors de leur évaluation initiale.

**Evolution des valeurs nettes comptables :**

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31/03/17</b>	<b>31/03/16</b>
Clients et comptes rattachés	55 224	57 319
Dépréciation des comptes clients	-9 552	-9 104
<b>Total net des clients et comptes rattachés</b>	<b>45 672</b>	<b>48 215</b>
Avances et acomptes versés	71	55
Autres créances fiscales et sociales	1 095	1 150
Dépréciation des autres créances	-24	-24
Charges constatées d'avance	1 541	1 015
<b>Total des autres actifs courants</b>	<b>2 683</b>	<b>2 196</b>



Les créances commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement. Les créances clients ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Le groupe n'a pas recours à l'affacturage ou à des transactions visant à faire sortir des créances du bilan.

#### **Méthode de provisionnement des comptes clients :**

Le principe de constitution des provisions a été fixé de la manière suivante :

- créances entrant dans le cadre d'un redressement judiciaire ou d'une liquidation judiciaire ou transmises à notre avocat ou à une société de recouvrement de créances : provision à 100 % (sauf en cas de concordat où le taux est ajusté) ;
- les créances dont la durée est supérieure à 9 mois au moment de la clôture ou en règlement amiable font l'objet d'une provision de 100 %, sauf cas particuliers ; chaque cas est analysé en fonction des informations reçues par le représentant concerné, ainsi que des réponses faites par le client aux différents rappels qu'il a reçus. Le pourcentage de provision est arrêté par le Directeur Adjoint en concertation avec l'expert-comptable.

Les principes de dépréciation des créances ont été appliqués de façon homogène dans les sociétés du groupe, telles qu'énoncés aux paragraphes précisant les principes et méthodes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés.

#### **Les créances fiscales :**

Le poste « créances fiscales » est principalement constitué des créances sur l'Etat au titre de la TVA.

### **Note 17 – La trésorerie et équivalent de trésorerie**

Conformément à la norme IAS 7 "Tableau des flux de trésorerie", la ligne "Trésorerie et équivalents de trésorerie" figurant au bilan consolidé comprend :

- les disponibilités,
- les placements à court terme liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités et présentant un risque négligeable de variation de valeur.

#### **Evolution :**

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31/03/17</b>	<b>31/03/16</b>
Placements à court terme	0	0
Disponibilités	5 139	4133
<b>Total</b>	<b>5 139</b>	<b>4133</b>

## Note 18 – Les dettes financières courantes et non-courantes

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée de tout coût de transaction directement attribuable. Après la comptabilisation initiale, ces passifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### Les dettes financières non courantes :

En milliers d'euros	31/03/17	31/03/16
Part des emprunts bancaires à plus d'un an	6 363	9 087
<i>dont à moins de 2 ans</i>	<i>1 880</i>	<i>2 639</i>
<i>dont de 2 à 5 ans</i>	<i>3 323</i>	<i>4 825</i>
<i>dont à plus de 5 ans</i>	<i>1 160</i>	<i>1 623</i>
Variation de l'exercice	-2 723	- 3 280

### Les dettes financières courantes :

En milliers d'euros	31/03/17	31/03/16
Part des emprunts bancaires à moins d'un an	4 362	4 550
Part des dettes de locations financières à moins d'un an	0	0
Dividendes à verser	0	0
Découverts bancaires	19 772	25 472
Total	24 134	30 022
Variation de l'exercice	-5 888	-6 895

Les principales informations et analyses relatives à la variation des dettes financières sont présentées dans le tableau de flux de trésorerie.

### **Informations sur les emprunts bancaires :**

Les emprunts à moyen terme et long terme mis en place avec nos partenaires financiers sont libellés en Euros et en devises. Les taux d'intérêts sont stipulés soit variables soit fixes.

Sur la base du solde des emprunts à taux variable, une variation de plus ou moins 1% des taux d'intérêts représenterait une charge ou un produit financier supplémentaire d'un montant de 166 k€ sur la durée restant à courir.

Le solde restant dû sur l'ensemble des emprunts se chiffre à 10 708 k€ au 31 mars 2017 dont 2 787 k€ relatifs aux emprunts à taux variables.

Il existe une ligne de trésorerie en dinar algérien, le solde restant dû de cet emprunt s'élève au 31 mars 2017 à 1 753 k€.

Il existe des « covenants » sur un emprunt accordé à la société Graines Voltz dont le solde restant dû de cet emprunt s'élève au 31 mars 2017 à 140 k€. Les ratios à respecter au niveau des comptes consolidés sont les suivants :

- Dette nette consolidée / EBITDA consolidé  $\leq$  4.20
- Dette nette consolidée / Fonds propres consolidés  $<$  1.50

Les ratios sont respectés au 31 mars 2017.

Le solde restant dû sur les emprunts garantis par des suretés réelles s'élève à 4 251 k€ au 31 mars 2017.

### **Note 19 – Les provisions courantes et non-courantes**

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Conformément à IAS 37.14, une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date de clôture des comptes.

Le groupe Graines Voltz est soumis dans le cadre normal de son activité à des risques divers (litiges commerciaux, restructurations, litiges fiscaux, litiges sociaux...). Les règles suivantes sont appliquées :

#### Les provisions pour litiges et passifs éventuels:

Ces litiges font l'objet d'une appréciation individuelle et/ou basée sur une estimation statistique des litiges observés dans son domaine d'intervention compte tenu des éléments connus en fin d'exercice.

La société Graines Voltz est mise en cause dans le cadre d'un litige concernant une société acquise à 100% et fusionnée depuis. Le litige est intégralement provisionné au 31 mars 2017 pour 1 300 k€.

**Les provisions non-courantes :**

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31/03/17</b>	<b>31/03/16</b>
Provision pour indemnités de retraite	763	762
Ecart d'acquisition négatif	-	-
Autres provisions	-	-
<b>Total</b>	<b>763</b>	<b>762</b>

**Les provisions courantes :**

<b>En milliers d'euros</b>	<b>Litiges Prud'homaux</b>	<b>Autres litiges</b>	<b>Litiges fiscaux</b>	<b>Risques</b>	<b>Total</b>
<b>Au 30/09/15</b>	<b>64</b>	<b>268</b>	<b>10</b>	<b>520</b>	<b>862</b>
Dotation		96	783		879
Provision utilisée	(64)	(57)	(10)		(131)
Provision non utilisée		(160)			(160)
Variation du périmètre				(520)	(520)
<b>Au 30/09/16</b>	<b>0</b>	<b>147</b>	<b>783</b>	<b>0</b>	<b>930</b>
Dotation				1 300	1 300
Provision utilisée		(40)			(40)
Provision non utilisée		(2)			(2)
Variation du périmètre					
<b>Au 31/03/17</b>	<b>0</b>	<b>105</b>	<b>783</b>	<b>1 300</b>	<b>2 188</b>



## Note 20 – Les fournisseurs et les autres passifs courants

Les dettes en liaison avec le cycle normal d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "Fournisseurs et comptes rattachés". Elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti.

La juste valeur des dettes fournisseurs est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à 1 mois.

Ces dettes sont quasi intégralement dues à moins d'un an.

En milliers d'Euros	31/03/17	31/03/16
Fournisseurs et comptes rattachés	9 798	11 650
Passifs d'impôts courants	185	88
Dettes fiscales et sociales	4 863	5 668
Autres dettes	187	305
<b>Total</b>	<b>15 033</b>	<b>17 711</b>

La variation constatée s'analyse comme suit :

En milliers d'Euros	31/03/17	31/03/16
Variation constatée	-2 678	-4 633
Dont variation des dettes fournisseurs	-1 852	-4 761
Dont variation de l'impôt société	97	-86
Dont variation des dettes fiscales et sociales	-1 056	623
Dont variation de la participation des salariés	251	-215
Dont autres variations	-118	-194

## Note 21 – Le tableau de flux de trésorerie

La trésorerie nette s'élève au 31 mars 2017 à -14 633 K€ et correspond aux montants suivants présentés dans le tableau de flux de trésorerie.

En milliers d'euros	31/03/17	31/03/16
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	5 139	4 133
Découverts bancaires	-19 772	-25 472
Découverts bancaires classés en passif d'actif destiné à la vente	0	-235
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie</b>	<b>-14 633</b>	<b>-21 574</b>

La variation du BFR lié à l'activité s'élève à - 18 216 k€, et s'analyse comme suit :

- Variation du BFR lié aux stocks : -3 283 k€
- Variation du BFR lié aux clients et autres débiteurs : - 22 234 k€
- Variation du BFR lié aux dettes courantes : 7 301 k€

## Note 22 – Le capital social

En milliers d'euros	31/03/17	31/03/16
<b>Capital émis</b>	<b>1 370 000 €</b>	<b>1 370 000 €</b>
Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	1 370 000	1 370 000
Nombre d'actions émises durant l'exercice	0	0
Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice	1 370 000	1 370 000
<b>Valeur nominale</b>	<b>1 €</b>	<b>1 €</b>
Nombre d'actions autorisées	1 370 000	1 370 000
Nombre d'actions émises entièrement libérées	1 370 000	1 370 000
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	0	0

La politique du groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des banquiers, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le capital s'entend comme le capital social, les résultats non distribués et les participations ne donnant pas le contrôle. Le conseil d'administration veille au rendement des capitaux propres.

En milliers d'euros	31/03/17	30/09/16	31/03/16	30/09/15
Total des passifs	50 538	31 143	62 947	42 744
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	-5 139	-4 876	-4 133	-5 340
<b>Dettes nettes</b>	<b>45 399</b>	<b>26 267</b>	<b>58 814</b>	<b>37 404</b>
Total des capitaux propres	33 425	31 071	30 387	27 561
Montant accumulés en capitaux propres au titre des couvertures de flux de trésorerie	0	0	0	0
<b>Capitaux propres ajustés</b>	<b>33 425</b>	<b>31 071</b>	<b>30 387</b>	<b>27 561</b>
<b>Ratio dette nette sur capitaux propres ajustés</b>	<b>1,36</b>	<b>0,84</b>	<b>1,93</b>	<b>1,36</b>

La dette nette correspond à la différence entre les passifs, courants et non courants, et à la trésorerie et équivalent de trésorerie figurant à l'actif du bilan.

## **Note 23 – Risques**

### **Risques de crédit**

#### **Risque de recouvrement sur les créances clients et autres débiteurs**

Au 31 mars 2017, le poste clients et comptes rattachés, le poste autres débiteurs et le poste autres actifs courants représentent 48 355 K€ au bilan et comprend un solde net de 45 672 K€ de créances clients, soit 99.13 % du chiffre d'affaires consolidé contre 97.83% en 2016. Les autres débiteurs et autres actifs courants comprennent essentiellement des créances fiscales et sociales pour lesquelles il n'existe pas de risque crédit.

Pour l'ensemble du groupe, les pertes sur créances clients irrécouvrables se sont élevées au 31 mars 2017 à 434 k€, soit 0.94 % du chiffre d'affaires, contre 0.52 % au 31 mars 2016.

#### **Risque sur les actifs financiers courants et non courants**

Les titres de participation comprennent essentiellement des titres non cotés de sociétés non consolidées. Ceux-ci s'élèvent au 31 mars 2017 à 4 k€.

La juste valeur des autres titres immobilisés est calculée en fonction des dernières données financières connues à la clôture sur chacune des entités concernées. Les titres immobilisés s'élèvent à 13 k€ au 31 mars 2017, ce montant n'a pas évolué depuis l'exercice précédent

### **Risque de liquidité**

Les passifs ont majoritairement une échéance inférieure à 1 an. Aucun risque de liquidité n'est identifié dans la mesure où les actifs disponibles sont largement supérieurs aux passifs.

### **Risque de marché**

#### **Gestion du risque prix**

Au-delà du risque prix, le Groupe a mis en place une politique de gestion du risque de contrepartie pour son activité. Cette politique vise à se prémunir efficacement du risque de non-paiement en cas de défaillance d'un tiers.

### **Risque de change**

Eu égard à ses activités opérationnelles et de négoce libellées en euros, la société n'est pas exposée aux risques de change.

## Note 24 – Les engagements hors bilan

Pour ses opérations courantes, le groupe est engagé à la clôture de la période se terminant au 31 mars 2017 pour les montants suivants :

### Engagements de garanties reçues :

En milliers d'euros	31/03/17	31/03/16
Avals et cautions	500	2 149

### Engagements de garanties données :

En milliers d'euros	31/03/17	31/03/16
Nantissement du fonds	1 152	877
Nantissement des titres de participation	1 431	1 050
Nantissement du matériel et outillage	305	305
Hypothèque	4 000	4 000
Nantissement comptes bancaires	0	1 500
Cautions bancaires	1 460	0
Gage espèce	1 550	1 550
Warrant	79	79
<b>Total</b>	<b>9 977</b>	<b>9 361</b>

### Locations longue durée :

En milliers d'euros	31/03/17	31/03/16
Redevances restant à payer	0	134

### Dettes assorties de sûretés réelles :

En milliers d'euros	31/03/17	31/03/16
Dettes garanties : emprunts bancaires	4 251	4 642
Montant des sûretés consenties	8 016	6 902



## **Note 25 – Les transactions avec les parties liées**

### ■ Les entreprises liées

La société Graines Voltz réalise une partie de ses achats de marchandises auprès de la société Phytosem. Les facturations ont été établies sur la base des prix du marché. Le montant des achats réalisés par la société Graines Voltz auprès de la société Phytosem s'élève à 56 € au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 31 mars 2017.

### ■ Les rémunérations des dirigeants

La rémunération allouée aux membres des organes de direction s'est élevée à 147 062 € pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 31 mars 2017.

## **Note 26 – Les événements post-clôture**

La société Graines Voltz a cédé le 27 avril 2017 l'intégralité des titres de participation qu'elle détenait de la société Les Gazons de France à savoir 50 % du capital social de la dite société.



## II. Rapport semestriel d'activité consolidé ( du 01.10.2016 au 31.03.2017)

### 1. Comptes condensés consolidés du semestre écoulé :

	31/03/2017	31/03/2016	VARIATIONS	
			Montant	%
Chiffre d'Affaires total	46 074	49 284	- 3 210	- 6.51
Résultat opérationnel courant	4 717	4 749	- 32	- 0.67
Résultat opérationnel	4 739	4 252	+ 487	+ 11.45
Charge d'impôt	2 069	2 416	- 347	- 14.36
Résultat net	2 252	1 572	+ 680	+43.26
Résultat net part du groupe	2 133	2 085	+ 48	+2.30

### 2. Faits majeurs et significatifs :

L'activité de notre groupe au cours du 1<sup>er</sup> semestre de notre exercice social du 01/10/2016 au 30/09/2017 s'est traduite par une baisse de 6,51 %.

Le résultat opérationnel courant dégage un bénéfice de 4 717 K€ contre 4 749 K€ au 31 mars 2016.

Le résultat net se solde par un bénéfice de 2 252 K€ contre 1 572 K€ au 31 mars 2016.

L'activité se déroule sur 10 sites :

✓ Pour l'activité de distribution à une clientèle de professionnels, horticulteurs, maraîchers et collectivités : Colmar (68 – GRAINES VOLTZ), Brain sur l'Authion (49 – GRAINES VOLTZ), Thonon Les Bains (74 – BALL DUCRETTET), Vert-Saint-Denis (77 – LES GAZONS DE FRANCE), Gap (05 – PHYTOSEM), Algérie (TOPSEM), Espagne (IBERIA SEEDS), Turquie (GRAINES VOLTZ TURQUIE) et Maroc (SEMAPRO). L'ensemble de la gestion des semences est assuré depuis l'établissement de Brain.

Pour l'activité de production de jeunes plants : Saint-Barthélemy-d'Anjou (49 – SAULAIS).

### 3. Evènements importants survenus au cours du semestre et leur incidence sur les comptes :

Néant

### 4. Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir :

Néant

## 5. Evènements postérieurs à la clôture.

La société GRAINES VOLTZ a cédé fin avril 2017, l'intégralité des titres de sa participation qu'elle détenait de la société LES GAZONS DE FRANCE, à savoir 50% du capital de cette société.

## 6. Transactions avec les parties liées

Néant

Mr Christian Voltz, directeur adjoint de Graines Voltz, atteste qu'à sa connaissance, les comptes consolidés complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant ci-dessus présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Colmar le 26 juin 2017



### **III. Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes consolidés.**



Grant Thornton  
L'instinct de la croissance

5, place du Corbeau  
67000 STRASBOURG



RSM EST  
50, avenue d'Alsace  
68000 COLMAR

## **Graines Voltz S.A.**

### Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2017

Période du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 31 mars 2017  
Graines Voltz S.A.  
1, rue Edouard Branly – 68000 COMAR  
*Ce rapport contient 3 pages*





Grant Thornton  
L'instinct de la croissance

5, place du Corbeau  
67000 STRASBOURG



50, avenue d'Alsace  
68000 COLMAR

### **Graines Voltz S.A.**

Siège social : 1, rue Edouard Branly – 68000 COLMAR  
Capital social : € 1 370 000

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2017**

Période du 1er octobre 2016 au 31 mars 2017

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Graines Voltz S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 31 mars 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **I - Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 2.8 périmètre de consolidation paragraphe changement d'estimation comptable » qui expose le changement d'estimation de la provision pour dépréciation des stocks.



## II – Vérification spécifique


Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Strasbourg, le 26 juin 2017

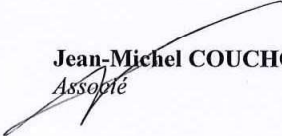
Colmar, le 26 juin 2017

**GRANT THORNTON**

**RSM Est**



**Jean-Marc HEITZLER**  
Associé



**Jean-Michel COUCHOT**  
Associé